

## Allocution de Monsieur le Professeur Jean LANHER



### Président de l'Académie de Stanislas



### Patois Français Régional Francophonie

*“ Vous êtes Professeur de patois, Monsieur... Bravo. C'est une heureuse initiative ”.*

*“ Vous remettez en honneur nos parlers locaux, Monsieur... Mauvaise affaire ; mauvaise action. Vous attendez, ce faisant à l'unité nationale ”.* Que de fois n'ai-je pas entendu ce type de réflexion à mon adresse lorsque, dès 1960, je me suis lancé, avec d'autres en France, dans l'aventure qui avait pour but, entre autres objectifs, pour nous à Nancy, l'établissement de l'ALLR, *l'Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane*.

Deux idées fausses, assurément, Mesdames et Messieurs, mais j'aimerais, à partir de cet appellatif “ patois ” rebondir sur une question qui semble, plus que jamais, même si les termes ne sont pas tout à fait les mêmes, être d'une actualité brûlante. Ma réflexion me conduira à traiter devant vous de “ patois ” de “ Langues régionales ” et de “ Francophonie ”... Vaste programme s'il en est.

Mes interlocuteurs, bien évidemment, se trompaient lorsqu'ils me félicitaient d'enseigner “ le patois ”. Tout d'abord, il n'y a pas un patois, fut-il “ patois lorrain ”, mais *des patois*. Notion éminemment plurielle. S'il est relativement aisé de traiter de manière globale du problème de segmentation dialectale d'un domaine donné, pour nous la Lorraine de langue romane, du point de vue lexical, phonétique, morphologique et syntaxique, il n'en va pas de même dès que l'on se trouve devant les faits

de détail, tant l'éclatement, l'émiettement, la parcellisation des réalisations sur le terrain constituent autant de barrières qui s'opposent à une compréhension maximale –ou minimale, comme on voudra- entre les points extrêmes du domaine, même si l'intercompréhension est plus nette dans les zones de contact. Pour faire bref, je dirai, me référant à bientôt quarante années d'études à peu près continues, qu'il n'existe pas de lien de parenté linguistique entre locuteurs du nord du domaine et des vallées vosgiennes de la Moselotte ou de la Haute-Meurthe. Je mets au défi sur un échantillonnage bien ciblé, une femme ou un homme d'Argonne, c'était déjà vrai en 1950-1960, ou du Pays-Haut, de comprendre un Bressaud, voire un Rambuvetais des bords de la Mortagne ou un Bacchamois de la région de Baccarat. Les patois se repèrent, s'analysent, se classent, mais ils ne s'enseignent pas.

Pourquoi ? Lequel sera décrété meilleur que les autres ? Le meilleur ? Pourquoi A ? Pourquoi pas B ? Il n'existe historiquement parlant, aucun statut de langue normative sur un point donné. Alors les enseigner tous, à raison d'un enseignant par point ? Qui, diable, pourrait s'offrir ce gâchis, scientifique, assurément, financier à tout coup ? Admettons que chaque région –aidée sans doute par l'Etat et par les collectivités locales- puisse se doter d'un tel type d'enseignement, cela condamnerait l'enseignant spécialiste très pointu de la langue d'un point déterminé à l'exclusion des autres, à " faire carrière " sur place, le privant ainsi du droit élémentaire à la règle de mobilité administrative, à laquelle nous sommes en France particulièrement attachés.

Je pousse le raisonnement jusqu'à l'absurde, mais à peine ; en tout cas il faudra bien que chacun, quand la question se posera, car elle se posera, prenne ses responsabilités.

Aussi bien, qui, en cette fin de deuxième millénaire, se dirait intéressé et agirait en conséquence, par un enseignement de ce type ? Y-a-t-il en ce domaine un besoin clairement exprimé, en dehors de toute passion ? Une minorité, mue par de beaux sentiments qui s'apparentent quelquefois à de l'angélisme, peu ou pas du tout formée aux lois élémentaires d'une dialectologie scientifique qui s'en tient aux faits observables et observés, aurait-elle le droit de s'imposer à une majorité sceptique ou indifférente ? Chaque patois –d'une localité, d'une mini-vallée- est le moyen d'expression de la plus petite communauté de base. La langue, oui, n'ayons pas peur des mots, de cette communauté de base, mais qui n'a pas cours au-delà des limites spatiales occupées par elle, tout entière repliée sur elle-même, coupée des autres, incapable de se faire entendre de la ou des autres communautés cirvoisines, tout le contraire donc d'une langue commune, laquelle coiffe l'ensemble des

communautés de base et crée entre elles ce lien qui manquait précisément, un trait d'union normatif, utilisé par toutes celles et tous ceux qui appartiennent à la même communauté “ *La communauté nationale* ”, ou l'école et un enseignement codifié et identique pour tous, l'écriture qui devient orthographe, la presse écrite que chacun peut lire, parce qu'il sait déchiffrer les mêmes signes ayant la même signification pour tous, l'Administration et son corset contraignant de directives rédigées dans le même code, sont autant de façons de faire qui constituent ce que l'on appelle la *Langue Nationale*, signe d'identité et d'appartenance à un même moule.

Les patois ainsi définis, portent eux-mêmes leurs limites, je dirais leur propre destin. Dès l'instant où, pour des raisons historiques, géographiques, juridiques, économiques, qui sont des règles incontournables et identiques pour chaque peuple majeur, les communautés de base que j'ai décrites viennent à éclater, à partir du moment où l'utilisateur du système codé “ émission-réception ” circonscrit à son groupe perçoit qu'il existe à côté du sien un autre ensemble de signes de reconnaissance différents du sien propre, dès lors que l'emprise de l'école devient vulgarisatrice d'une norme par définition applicable à tous, c'en est fait du patois, que cela plaise ou non. Très vite, on passe du stade de monolingue à celui de bilingue. Très vite prend forme l'idée qu'il y a une “ bonne ” langue et une “ mauvaise ” langue. Très vite les patois se trouvent “ affublés ” d'une connotation péjorative. Un pot de terre ne tient pas contre un pot de fer. Pour parler patois enfin, il faut être deux, comme me le disait très sérieusement un témoin de Velaine-en-Haye en 1962. Il ne suffit pas de se regarder dans une glace, en face de l'émetteur qui est soi, il faut un récepteur, en face, branché sur la même longueur d'onde. De plus, il faut avoir des choses à se dire. Les patois, qui sont porteurs d'une civilisation sont menacés dans leur existence quand cette civilisation qui les sous-tendait disparaît. Or cette civilisation rurale a brutalement disparu, chez nous, quand le tracteur a remplacé le cheval de trait ou le bœuf, quand les techniques modernes ont bousculé à jamais les façons culturelles ancestrales et les modes de vie qui en dépendaient étroitement.

Que faire dans ces conditions ? Tout simplement –ce n'est qu'un euphémisme- dresser l'inventaire, région par région- cela a été fait et continue à se faire pour la Métropole, la Corse et les territoires d'Outre-Mer, en France. La Lorraine l'a fait en établissant ses deux Atlas, le nôtre, terminé, couvrant les départements de langue romane ; le germanique, en cours, appliqué à la partie du département de la Moselle, où est utilisé le *platt*. L'entreprise, linguistique est aussi ethnographique, la langue comme je l'ai dit, étant signe de civilisation. Toutes les équipes nationales qui se sont, sous l'égide du C.N.R.S., lancées dans cette grande

aventure dialectologique, ne sont pas peu fières d'avoir, ce faisant à travers la langue, rendu leur dignité à une longue lignée d'hommes et de femmes, nos ancêtres, qui nous ont transmis le meilleur de leur histoire, sans le savoir, assurément, en transmettant de bouche à oreille, un Patrimoine fragile qui disparaît quand disparaissent les éléments de chair qui en sont porteurs. C'est peu, diront certains, c'est beaucoup, croyez-moi. En l'état actuel, le reste risque de n'être que " billevesées ".

Nos patois, on l'a compris, ainsi définis et connotés, sont morts, n'ayons pas peur des mots. Cependant notre français, utilisé chaque jour, quelle que soit la région envisagée, en garde des traces, et porte des marques facilement identifiables pour les observateurs étrangers à ladite région. C'est ce que nous appelons le *français régional*. Au pluriel des *français régionaux*. Si le patoisant –celui qui était bilingue en tout cas– sait quand il parle patois ou quand il ne le parle plus –le Champenois, habitant la Champagne, le Lorrain, habitant la Lorraine, quand il utilise *son* français n'a pas conscience qu'il émaille son discours de tours lexicaux ou grammaticaux non " français ", entendons par là français de Paris et de l'Académie. Le premier surpris d'apprendre qu'il ne parle pas " français " est bien celui qui croyait cependant que la seule langue utilisée par lui était bien du français. Qui, de nous, ne s'est pas étonné, un jour, au détour d'une conversation, de se faire dire par un Parisien s'en venant prendre un bain nancéien rapide en nos murs universitaires –profession oblige– que nous disons " Náncy " et non " Nancy " " vingt ", quand il faudrait dire " vin ", que nous utilisons à tort " un crayon de papier ", alors que " crayon " tout court suffirait à notre bonheur, que nos " verrines " de confitures ne seraient pas plus mal si elles devenaient des " bocaux ", que nos " cornets " de papier ou de plastique que la caissière de Cora ou d'une grande surface met à votre disposition pour y empiler vos achats pourraient mieux se dire " sachets ", " sacs ", " poches " ... J'en passe et des meilleurs. Et nous, Français de France hexagonale, ne sommes-nous pas, de la même façon, poussés par le même sentiment de je ne sais quelle supériorité hégémonique, quand après avoir été moqués et accrochés pour nos picardismes ou nos lotharingismes, nous nous laissons aller à épinglez les belgicismes de nos voisins de Liège ou de Namur, ou les canadianismes de nos cousins de la Belle-Provence. Ainsi vont les choses. Ainsi sont les hommes. " Vérité en deçà, erreur au-delà ". Ecart ? Différence ? Et si c'était là, justement, la richesse de notre francophonie.

Le mot enfin est prononcé, une francophonie qui s'enrichit de ses écarts et de ses différences, précisément, une francophonie unique, mais pas une, un ensemble caractérisé principalement par une langue écrite identitaire, mais dont le discours divers recèle des variantes qui pérennisent une longue histoire de sédimentations linguistiques. Le hasard, les

rencontres, les mélanges, les proximités, ont fait -véritable mystère de l'alchimie du Verbe- que d'un vieux fonds commun, certains mots et certains tours subsistent tels quels, détachés de leur évolution française hexagonale, certains autres disparaissent. Les aléas de l'histoire sont cause que des emprunts faits ici n'ont pas été possibles là. Que le professeur de français, que l'instituteur portent en rouge, en marge d'une copie de français, une annotation du type "tour local" n'a rien qui doive nous irriter ou nous offusquer. Simplement, il y a là une sorte d'introduction à une meilleure approche de l'histoire de la langue française.

En ai-je fini ? On pourrait le croire. Cependant, se pose ici, en annexe, mais elle risque à terme de prendre la première place, ou l'une des premières, en tout cas, la question dite des "*Langues régionales*" dont l'intitulé retenu ne me paraît pas aller dans le droit fil, de ce dont je viens de vous entretenir. Qu'il me soit permis de faire quelques remarques, voire quelques suggestions. La Presse vient de faire connaître qu'une éminente personnalité du monde scientifique -dont je tairai le nom- allait -peut-être est-ce déjà fait- se voir confier la "mission d'établir la liste des langues auxquelles s'appliquera la charte européenne des langues régionales et minoritaires". A lui, pour ce faire "de prendre en compte l'ensemble des langues parlées sur le territoire de la République en métropole et Outre-Mer par les citoyens français et désigner celles qui semblent répondre aux critères prévus par la charte". Me voici revenu à mon point de départ. Par "langues régionales", à quoi on a ajouté l'adjectif "minoritaires", il faut, me semble-t-il, comprendre ce que nous appelons dans notre jargon "langues allogènes", c'est-à-dire "autres que romanes". Nous connaissons bien cette situation linguistique française. Pour la seule France métropolitaine, il s'agit du flamand, des parlers celtiques de Bretagne, du basque, du catalan du Roussillon, des parlers toscans de la Corse, des parlers germaniques d'Alsace et de Moselle. Ce relevé moderne -en forme de constat- avait en son temps déjà suscité une longue réflexion, qui s'était d'ailleurs enlisée dans les sables, pour l'essentiel du moins, menée par un homme de chez nous, j'ai nommé l'abbé Grégoire. Les temps sont changés, c'est vrai. A une encablure de l'an 2000, la citoyenneté française, apparemment bien établie, peut sans doute s'accommoder d'une diversité linguistique qui n'a rien, dans les attendus de la disposition réglementaire qui sera prise, d'attentatoire à l'unité de la Nation. Lorsque l'Abbé Grégoire, le 16 Prairial An II, présente à la Convention son fameux "*Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*", il a en mémoire les termes mêmes d'un autre rapport établi par Barrière qui disait "*le fédéralisme et la superstition parlent bas breton, l'Emigration et la haine de la République parlent allemand, la con-*

*tre-révolution parle italien, et le fanatisme parle basque...* ". Laissons aux révolutionnaires de 1793 la responsabilité de leurs propos. Une loi de la République " une et indivisible " venant à statuer sur ce délicat problème, il paraît souhaitable de mener à terme une réflexion qui s'entourera de toutes les garanties indispensables en la matière.

Le Conseil Régional de Lorraine, en créant en son sein " l'Institut des langues et cultures régionales de Lorraine " a ouvert la voie en inscrivant en tête des ordres du jour qui y sont abordées, la question toujours latente du bilinguisme qu'il serait souhaitable de voir se créer à tous les niveaux de l'enseignement en Moselle germanophone –un bilinguisme qui vulgariserait à l'école un double enseignement en français –langue nationale- et en allemand : " *Hoch deutsch* " facilitant ainsi l'approche du platt utilisé en Moselle de langue allemande. L'institut mis en place met l'accent sur la langue, bien sûr, mais aussi sur la Culture. Les deux termes coexistent à parité dans son intitulé. Prouvant ainsi que ses travaux veulent englober dans son champ de réflexion l'histoire que l'on ne saurait couper en tranches. Une histoire d'avant-hier et d'hier qui s'est répétée et qui n'a même pas bégayé, une histoire qui est celle d'un territoire et de ses occupants, cette fameuse terre d'entre-deux au bout du monde roman, à l'extrémité du monde germanique, à moins qu'elle ne se trouve aux avant-postes de l'un et de l'autre monde. Terre où il ne faut pas jouer avec les langues, moins qu'ailleurs, nos concitoyens ont payé pour savoir. Tout en reconnaissant la légitimité des raisons qui motivent les dispositions à venir, à une époque où l'on peut-être tort de prêter trop l'oreille aux revendications d'ordre sentimental, voire folklorique, au détriment de la raison, je reste persuadé que toutes nos énergies devraient en priorité se regrouper pour la défense de l'essentiel, plutôt que de risquer de créer une situation qui ne ferait qu'exacerber nos différences, et qui aboutirait à une France multiculturelle.

Cet essentiel, c'est le combat qu'il nous faut livrer –il est engagé, il n'est pas perdu, mais il faut qu'il se livre d'abord dans notre propre tête- pour la sauvegarde de notre admirable francophonie, face à la terrible menace, à l'heure de l'internet, de surcroît que constitue l'hégémonie américaine triomphante ou mieux " étasunienne ", pour reprendre les termes utilisés à Paris, il y a peu, par notre collègue canadienne française Tétu de Labsade, lors d'un colloque sur la francophonie organisé à l'initiative de notre Académie, emmenée par son Président d'alors le Professeur Alain Larcen.

La bataille de la " *Défense et illustration de la Francophonie* " doit être notre préoccupation majeure. Sinon, il y a fort à craindre que la langue française, notre belle et bonne langue française, un jour, de notre faute, cette fois, ne devienne un " patois " pour de bon, une vraie " langue minoritaire ", donc marginalisée. Et appelée à disparaître.

Je pourrais vous dire, ce que je lis reproduit, en lettres multipliées sur les dos des blousons de nos jeunes contemporains qui n'y voient pas malice : “ I love you ”. Que je pourrais prononcer sans trop d'effort : “ Ay Love you ”.

Délibérément, de toutes mes forces et de tout mon accent de Lorraine, peut-être, je vous dirai : “ Je vous aime ”.